FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PROCES-VERBAL DU

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MARDI 6 OCTOBRE 2020

En visioconférence

Validé lors du Comité Directeur du 17 novembre 2020

COMITE DIRECTEUR :

Membres élus

Présents :
Thierry ALLIESSE, Marie-Christine ARNALDI, Jérôme BOUSQUET, Thierry CHEVALIER, Alain COLLAS, Michel DESFRERES, Véronique DUBOIS VINCENT, Claire ESCALET, Sophie FIEF, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Florian GRILL, Marianne GRUEL, Marc-Henri KUGLER, Laurent LAGUERRE, Sabine LARCHER, Peter MACNAUGHTON, Jean-François MICHELON, Michel RUMEAU, Henri TOMAS, Paul TREMSAL, Alain TRONQUET.

Excusés :
Sophie ANDREU, Nicolas BARSALOU, Franck BOUCHER, Stéphanie CHANAUD, Bruno CHETOUANE, Alain DENETRE, Sébastien DHOM, Jean-Loup DUJARDIN, Didier GENINASCA, Bernard JACQUES, Elisabeth KARIOTAKIS, Stéphanie LOYER, José MACHADO, Jean-Charles MASCETTI, Valérie PHILIPPE, Jean-Luc PUSSACQ, Jean-Claude SKRELA, Gaëlle TELLO.

Membres de droit

Présents :
Jean-Louis BIASIN (75), Gilbert DERUS (95), Paul FERA (93), Jean-Claude GRECO (92), Jean-Claude MARTINEZ (94).

Excusés :
Thierry DESRUES (77), Patrick GUYMARD (91), Armand PERIE (78).

INVITES :

Présents :
Pierre ANCELY, Sylvain BERNARD, Franck CIBOIS, Francis JOUBERTON, Claudine LEGROS, Jean PONLEVE, Jean-Daniel SIMONET.

Excusé :
Christophe RENAULD.

Le mardi 6 octobre 2020, à 19h00, les membres du Comité Directeur se sont réunis en visioconférence, sur convocation écrite faite par le Président en date du 25 septembre 2020.

Le quorum étant atteint, 27 membres sur 48 présents pour le Comité Directeur, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil du Président
2. Validation du PV du Comité Directeur du 30 août 2020
3. Actualités fédérales et régionales
4. Nomination d'Instructeurs à la Commission des Litiges
5. Nomination de membres et d'Instructeurs à la Commission de Discipline
6. Présentation des comptes 2019/2020 arrêtés au 30 juin 2020
7. Assemblée Générale Financière de la LIFR
 a. Validation de l'ordre du jour
 b. Validation de la date d'arrêté des effectifs pour le décompte des voix par club
 c. Désignation des membres de la Commission de Vérification des pouvoirs
8. Assemblée Générale Elective de la LIFR
 a. Validation de l'ordre du jour
9. Questions diverses

La réunion débute à 19 heures sous la Présidence de Florian GRILL.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Florian GRILL remercie de leur présence les membres du Comité Directeur et les invite à respecter une minute de silence en la mémoire :

- D'Alain LE BOULC'H
- De Robert LAROUSSE
- De Marc CHEVALLIER (pour lequel, un moment de silence avait déjà été respecté lors du Comité Directeur du 30 août 2020)

Il propose d'aborder l'ordre du jour.

II. VALIDATION DU PV DU COMITE DIRECTEUR DU 30 AOUT 2020

Florian GRILL présente le procès-verbal du Comité Directeur du 30 août et le soumet à l'approbation des membres du Comité Directeur.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III. ACTUALITES FEDERALES ET REGIONALES

A/ Actualités fédérales

Florian GRILL rappelle qu'il y a eu ce week-end les élections fédérales avec la réélection de Bernard LAPORTE à la Présidence de la FFR. Il souligne que 3 élus de la LIFR siègent au Comité Directeur, à savoir José MACHADO, Jean-Claude SKRELA et lui-même. Il y a aussi 2 autres élus issus de clubs franciliens, à savoir Wanda NOURY et Pascal PAPE. Il les félicite pour leur élection

Il demande s'il y a des retours de la part des Comités Départementaux ou des clubs, sur :

- La distribution des livrets du jeune joueur
- Les dotations clubs sur la semaine nationale des écoles de rugby
- La distribution « d'1 ballon pour 5 licenciés »

Jean-Claude MARTINEZ demande pourquoi les ballons sont destinés à certains clubs seulement et pas à d'autres ?

Peter MACNAUGHTON précise que, selon le texte Marie-Agnès MASDIEU (élue en charge de ce dossier), la dotation est réservée aux clubs 100% féminins ou clubs pas labellisés au 30 juin 2019. Il a renvoyé les questions des clubs qui s'étonnaient de ne rien avoir à Marie-Agnès MASDIEU.

Pour les représentants des Comités Départementaux présents, rien à signaler. Les dotations ont été distribuées.

B/ Actualités régionales

1 – Compétitions

Michel DESFRERES, COVID Manager de la Ligue, fait un point de situation.

- 2 ligues impactées fortement
 - Occitanie 35 % reports
 - AURA 16 % reports.
 - Ile-de-France : peu de reports
- IMPORTANT : Il faut éviter le relâchement !

Thierry Chevalier fait un point de situation sur les compétitions.

- 23 % des clubs avec des cas COVID en septembre.
- Matches sur la 1ère journée :
 - Jeunes : 47 rencontres sur 49 ont été jouées et les 2 non jouées c'est pour un problème de terrains.
 - Seniors : 54 rencontres sur 62 ont été jouées.
 - Un Forfait général en 3ème / 4ème série : Fontenay aux Roses.
 - 3 forfaits « simple »
 - 3 rencontres reportées pour terrain fermé.
 - 1 rencontre en attente de décision de la Commission des Litiges
 - En global 92 % des rencontres ont été jouées : 101 sur 111
- Si nous rencontrions des problèmes pour reporter les rencontres, nous devrions :
 - Solution 1 : rajouter des dates de repli
 - Solution 2 : revoir l'organisation des phases finales pour libérer des dates

Florian GRILL félicite l'équipe de la Commission des Epreuves d'avoir permis aux équipes 3 des clubs de participer à la compétition de 3ème / 4ème série. Cela a permis de sauver cette catégorie qui a disparue dans d'autres ligues.

Jean-Claude GRECO donne quelques informations complémentaires par rapport au forfait général du club de Fontenay aux Roses. Ils vont essayer de repartir en Rugby loisir et à 5. Il a même été question pendant un moment d'une fusion complète avec Bagneux.

Jean-Claude MARTINEZ pense que la baisse structurelle du nombre de clubs en 3ème / 4ème série pose question. On soulage mais on ne règle pas.

Florian GRILL précise que cela est dû, principalement, au fait d'avoir fait monter beaucoup de clubs au niveau fédéral. Il se félicite de la reprise d'un club à Viry-Châtillon et de la décision de Thierry Alliesse et de la commission des épreuves de faire jouer les équipes 3 de grands clubs en territorial. Cette décision ne fait pas toujours l'unanimité mais sans elle nous n'aurions plus de 3è/4ème série.

2 – Rugby Loisir

Thierry ALLIESSE fait un point sur le développement du rugby Loisir.

Concernant le challenge Rugby +, il n'a pas encore démarré car on rencontre des difficultés pour affilier les structures qui veulent rejoindre la FFR. Il faut bien reconnaître que la procédure d'affiliation d'un club à la fédération est lourde à gérer. Toutefois, 13 ou 14 équipes devraient participer à ce challenge de rugby Loisir un peu compétitif.

Par contre, il faut se réjouir de l'affilliation au sein de la FFR de LARGE (qui était précédemment affiliée à la FFSE), L'Association de Rugby d'anciens des Grandes Ecoles, et de l'organisation d'un tournoi sur 10 journées sous forme de 7 développement Loisir. La 1ère journée s'est déroulée il y a 2 semaines à Argenteuil. Il sollicitera des clubs pour accueillir les autres journées. L'objectif est aussi de développer le rugby féminin au niveau du rugby loisir.

Paul TREMSAL, membre Fondateur de Large avec Christian SERYES, explique les raisons pour lesquelles LARGE était partie vers la FFSE. Chaque année, cette association organise un grand tournoi, qui cette année devait se dérouler à la Rochelle. Malheureusement il a été annulé en raison de la COVID.

Thierry ALLIESSE précise qu'il faudra faire en sorte que les gens se licencient à la FFR. Et que cela engendre d'autres retours de la FFSE vers FFR avec un potentiel de 61 équipes.

3 – Affiliations

Laurent LAGUERRE fait un point sur l'activité des affiliations en ce début de saison. Avec Oval-e, on essaie de valider le maximum de licences. On a rencontré des difficultés majeures en début d'année et quelques bugs (problèmes d'expérience utilisateur, historique perdu pendant 15 jours). Il faut rappeler aux clubs que les licences sont traitées dans l'ordre des arrivées. On espère que les Ligues seront conviées pour faire un point sur les dysfonctionnements rencontrés (exemple : le tri par catégories).

4 – Arbitres

Sylvain BERNARD fait un point sur la rentrée du corps arbitral. Deux stages de rentrée ont été organisés début septembre et un 3ème de rattrapage est prévu le 17 octobre. On a 40 arbitres, en attente de validation dont pour certains la cause est liée à la COVID, qui nous manquent à l'appel + 20 ACF dont la formation va bientôt se terminer. Aujourd'hui, ces donc 60 arbitres qui nous manquent. On aura donc un problème de couverture sur le week-end prochain.

5 – Gestion LIFR

Alain COLLAS fait un point sur le recrutement en cours pour les affiliations et secrétariat. 12 candidatures ont été reçues. Les entretiens ont été réalisés et après une pré sélection de 5 personnes dans un premier temps, une personne semble convenir et cette candidature sera validée demain en Bureau Exécutif de la LIFR.

Thierry CHEVALIER propose de transmettre à la FFR, sauf avis contraire du Comité Directeur, les dossiers suivants :

Ré affiliation :

- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE RUGBY XV DU VEXIN

Affiliations :

- RUGBY PARIS SUD EST (cheminots)
- EQUIPE PHARMA OVALIE
- ECOLE DE GUERRE

Gilbert DERUS souhaite s'abstenir concernant la ré affiliation de l'Association Sportive et Culturelle Rugby XV du Vexin étant donné que c'est un club de son département avec lequel ils ont du mal à les contacter. Il rappelle que c'est un club qui a été mis en sommeil il y a quelques mois.

Peter MACNAUGHTON fait un point sur le recrutement concernant le poste de CTC vacant sur le bassin n° 2 (Yvelines) en raison du départ de Guillaume LACHAIZE suite à la mutation de son épouse. C'est Baptiste GOUACHE qui a été éducateur au Stade Français Paris, Versailles et Suresnes qui a été recruté à compter du 1er octobre.

D'autre part, il signale qu'à l'initiative de Francis et des CTL, un tour des Comités Départementaux a été organisé afin de clarifier le rôle des CTL et CTC. 2 réunions ont déjà été organisées avec le 94 et 95.

Pour le 91, Marie-Chantal GAY précise qu'une réunion est mise en place chaque mois.

Dans la continuité de ces réunions, Peter MACNAUGHTON suggère d'organiser une réunion mensuelle à la manière de ce qui est fait dans le 91 avec le CTC.

5 – Promotion du rugby en Ile-de-France

Peter MACNAUGHTON fait un point sur l'étape du Train du Rugby à Saint Denis le 12 octobre. Malgré le travail remarquable menée par Alain TRONQUET, son équipe et le club de Saint Denis concernant le dossier d'animation, la Préfecture a annulé toutes les animations à cause de la COVID. Le train sera bien à la gare RER D de Saint Denis mais les animations à la manière de ce qui a été fait gare de Lyon sont donc annulées.

Alain TRONQUET précise que c'est le cas un peu partout en France. L'organisation mise en place à la Gare de Lyon est presque un cas rare.

Florian GRILL fait un point sur les dossiers concernant le développement du nombre de licenciés :

- **Kit Booster école de rugby et Kakemonos** : le retour des clubs est positif avec une bonne utilisation dans les forums de rentrée, mais aussi des initiatives originales de clubs avec une présence du kakemono dans les supermarchés en tête de gondole.
- **Projet des Ambassadeurs** : il continue sa mise en œuvre avec comme exemple un très bon retour de Guy PARIS de Rueil sur la mise en place d'une formation de 11 professeurs des écoles + personnel de la Mairie. Un article devrait sortir sur cette démarche. L'objectif maintenant serait de responsabiliser les Comités Départementaux la saison prochaine par qui passera le financement de la LIFR sur ce dossier complété éventuellement par celui des CD.

- **Tableau des effectifs à date** : C'est un outil de pilotage essentiel pour suivre l'évolution des effectifs d'une saison par rapport à la précédente à une date fixe *(voir document joint en annexe 1)*. La situation semble positive mais il ne faut pas s'emballer car la validation des licences par les clubs change peut-être la donne sur cette saison. Nous bénéficions aussi du fait d'être un sport de plein air. Attendons octobre novembre pour avoir une vision plus proche de la réalité.
- **Projet 24 Clubs / 24 QPV/ZRR** : C'est un dossier important pour lequel une interview de Pierre SALLENAVE a été faite ce week-end. Elle est visible sur les réseaux sociaux de la LIFR. Pour rappel, l'objectif est de recruter jusqu'à 24 personnes, salariées de la LIFR, avec des financements qui permettent de couvrir pratiquement la totalité des coûts. Elles seraient mises à la disposition de 24 clubs avec un reste à charge pour le club de 1800 euros annuel. Actuellement on a déjà près de 20 clubs volontaires pour un maximum de 24 possibles. Le lancement officiel de ce dispositif sera effectif après les élections et l'aval du nouveau Comité Directeur.
- **Académie des 1ères lignes en Ile de France** : l'équipe technique de la ligue souhaite relancer ce dispositif. Jean François MICHELON est intéressé par le sujet et est prêt à aider. Francis JOUBERTON mentionne que cette académie a un double objectif : assurer la protection des pratiquants et relancer les forces vives sur ce dossier. Ce nouveau système devrait être organisé avec un référent à chaque échelon : Ligue, Département, Bassin et Club. Une présentation est à prévoir par Jérome LAMANDA avec chaque chaque Comité Départemental.
- **Carte Passerelle** : A ce jour 77 clubs inscrits. Beau succès de notre travail pour inciter les clubs à s'inscrire dans ce dispositif.

75	4
77	12
78	15
91	8
92	11
93	9
94	11
95	7
Total général	77

IV – NOMINATION D'INSTRUCTEURS A LA COMMISSION DES LITIGES

Thierry CHEVALIER rappelle que la Commission des Règlements a été renommée dans les Règlements Généraux de la FFR Commission des Litiges et il propose de nommer les personnes ci-dessous comme instructeur au sein de la Commission des Litiges :

- Pascal HORBER
- Philippe MARTINEZ

Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve cette proposition à l'unanimité

V – NOMINATION DE MEMBRES ET D'INSTRUCTEURS A LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Thierry CHEVALIER, suite au décès d'Alain LE BOULCH, propose de nommer :

- Philippe PERS membre de la Commission de Discipline
- Christian LANSAMAN et Bruno DE BIASI comme instructeurs au sein de cette même commission.

Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve cette proposition à l'unanimité

VI – PRESENTATION DES COMPTES 2019/2020 ARRETES AU 30 JUIN 2020

Alain COLLAS, Trésorier Général de la LIFR, présente les comptes de la saison 2019/2020 arrêtés au 30 juin 2020 *(voir document joint en annexe 2).*

Les comptes au 30 juin 2020 de la Ligue Ile de France de Rugby ont la particularité d'être le dernier de la mandature. Ils concernent un exercice complet contrairement à celui de la saison passée, premier exercice de la Ligue, qui portait sur une durée supérieure à 12 mois car il couvrait la période depuis la création de la Ligue (du 16/10/2017 jusqu'au 30/06/2019).

Ces comptes ont été contrôlés et vérifiés par le cabinet Union Fiduciaire de Paris sous la responsabilité de M Pierre ANCELY.

Le Bilan

Il donne une image de la structure financière de la Ligue au 30/06/2020.

Au passif :

- Les fonds associatifs s'élèvent à 1 133 000 €, et incluent le résultat de l'exercice positif de 133 567,27 €.
- Les dettes financières (emprunts) s'élèvent à 107 000 € ; sans en faire la demande, en raison de la situation sanitaire, la banque a décalé la fin des prêts en cours ce qui fait que ces dettes seront soldées en juillet 2021 au lieu de décembre 2020 pour le 9 rue Omer Talon et en septembre 2021 au lieu de mars 2021 pour le 7 rue Omer Talon. Pour rappel, la charge annuelle est de 68 000 €.
- Les comptes de tiers (dettes) se montent à 1 084 000 €. Ils sont constitués en majorité par les dettes des clubs, les Comités Départementaux, les autres charges à payer, les créditeurs divers, le compte tiers de la Ligue à la F.F.R, les provisions pour indemnités de fin de carrière et les dettes fiscales et sociales en cours.

Le total du passif est donc de 2 324 K€.

A l'actif :

- Les emplois à travers les immobilisations dont le montant net après amortissements est de 1 125 K€ (terrain, constructions et agencements).
- L'actif circulant, c'est-à-dire les comptes de tiers, s'élève à 609 K€ avec l'intégration des charges constatées d'avance (14 122 €).
 - Ces comptes de tiers sont essentiellement constitués par le dû des clubs pour 381 442 € et les produits à recevoir pour 119 904 €.
 - Concernant les clubs et les Comités Départementaux au 30 juin 2020 :
 - Le dû par la LIFR aux :
 - Clubs est de 378 820 €
 - Comités Départementaux est de 117 794 €
 - **Soit 496 614 €**

 - Le dû à la LIFR par :
 - Les clubs est de 381 442 €
 - Les Comités Départementaux est de 10 734 €
 - **Soit 392 176 €**
 - Nous sommes à jour avec la FFR ce qui n'est pas le cas de toutes les Ligues.
- Les comptes financiers c'est-à-dire la trésorerie pour 590 K€. Cette somme représente la trésorerie nette qui intègre les aides à l'emploi de l'ANS et des dépenses non réalisées en raison de la COVID.

Le total de l'actif est de 2 324 K€

Le Compte de Résultat.

Il traduit l'activité 2019/2020 de la Ligue et il est rapproché du budget.

Les produits se décomposent de la façon suivante :

-	Subventions F.F.R.	939 254 €	(budget : 1 086 550 €)
-	Aides F.F.R.	47 335 €	(budget : 192 000 €)
-	Autres subventions	373 951 €	(budget : 293 500 €)
-	Partenariat et dons	32 256 €	(budget : 61 000 €)
-	Abonnements/Mutations	62 589 €	(budget : 67 000 €)
-	Engagements d'équipes/Cotisations	89 496 €	(budget : 78 000 €)
-	Formation	223 400 €	(budget : 111 500 €)
-	Indemnités Formation	55 810 €	(budget : 90 000 €)
-	Régalien (Amendes/Sanctions)	82 035 €	(budget : 130 000 €)
-	Autres produits	27 446 €	(budget : 37 000 €)
-	Reprise provisions	4 019 €	
-	Reprise sur subvention investissement	16 671 €	(budget : 7 000 €)
-	Produits exceptionnels	8 084 €	(budget : 8 000 €)
-	Chômage partiel	21 596 €	
-	Produits sur exercices antérieurs	8 298 €	
-	Participations diverses		(budget : 22 000 €)
-	**SOIT UN TOTAL DES PRODUITS**	**1 992 240 €**	(budget : 2 188 550 €)

Au niveau des subventions :

- Nous devions toucher 100% de notre subvention dans le cadre du POS mais finalement elle a été ramenée par la FFR à 90%. En effet, la territorialité avait annoncé que nous toucherions 100% et la trésorerie de la FFR a dit non.
- Il faut aussi noter la suppression de la subvention FFR pour le CREF annoncée en fin de saison 2019/2020. Après les suppressions des aides de l'Etat le CREF n'est plus subventionné et est maintenant en charge totale à 100 % de la LIFR.

Concernant les Recettes :

- En dehors des dons financiers ou partenariats nous avons aussi des prestations offertes par des bénévoles qu'on ne comptabilise pas. Exemples : les 3 films réalisés bénévolement qui coûtent 20 K€ chacun. Nous pourrions donc ajouter 60 K€ rien que sur ce poste aux partenariats et dons.

Ces ressources ont permis à la Ligue d'engager et de réaliser 1 858 675 € de dépenses dont voici la répartition :

- **Les achats de marchandises pour 95 307 € pour un budget de 94 740 €.**
- **Les autres achats et charges externes pour 417 880 € pour un budget de 565 458 €.**
 Il s'agit des frais de fonctionnement de la Ligue : fournitures administratives, produits d'entretien, électricité et eau, frais des locaux, location et entretien du matériel de bureau et sportif, frais de publication, frais postaux et téléphoniques, déplacements et organisations des activités sportives, missions et réceptions...
- **Les autres charges pour 94 388 € pour un budget de 140 580 €.**
 Il s'agit essentiellement des : honoraires des intervenants, frais d'actes notariés, des coûts de la vie de la Ligue, frais de sous-traitance, frais bancaires, licences et logiciels de gestion des ressources humaines, primes d'assurances et du divers.
- **Les impôts et taxes pour 71 369 € pour un budget de 99 990 €**
 Cela concerne la taxe sur les salaires, impôts et taxes divers, taxe foncière, TVA non récupérable. La différence est surtout dû au fait qu'il est difficile de prévoir exactement ces charges dues à l'administration.
- **Les charges de personnel pour 950 754 € pour un budget de 979 782 €**
- **Les subventions accordées / reversées pour 65 726 € pour un budget de 200 000 €**
 La différence est due au fait que certaines subventions à destination des Comités Départementaux n'ont pas transitées par la LIFR et ont été versées directement par la FFR aux CD.
- **Les créances devenues irrécouvrables pour 9 567 €**
- **Les autres charges pour 7 156 € pour un budget de 8 000 €**
- **Les dotations aux amortissements pour 96 991 € pour un budget de 85 000 €**
 L'augmentation est liée à l'achat de matériels informatiques plutôt que de les louer.
- **Les dotations aux provisions et risques pour 16 243 €**
- **Les charges exceptionnelles pour 29 912 € pour un budget de 15 000 €**
- **Les charges financières pour 3 381 €**

Le total des charges d'exploitation s'élève à 1 858 675 € ; elles avaient été budgétisées à 2 188 550 €. La différence est due essentiellement aux 100 000 € d'aides pour les Comités Départementaux qui n'ont plus transité par l'intermédiaire de la Ligue.

Alain Collas se félicite de la très bonne maîtrise des dépenses et il remercie tous les élus et salariés pour leur implication permanente dans la recherche du meilleur coût, de ressources nouvelles, de partenaires pour réaliser leurs projets et leurs missions.

Voici maintenant le compte résultat de toute cette activité qui se développe ainsi :

- Un résultat d'exploitation de + 142 K€ ;
- Un résultat financier de - 3 K€ ;
- Un résultat exceptionnel de - 5 K€ (essentiellement mécénat) ;
- Un résultat de l'exercice de + 134 K€ (133 567,27 €)

Florian GRILL remercie Alain COLLAS pour cette présentation et précise que les comptes de chaque exercice de la mandature ont tous été positifs. C'est donc un grand chelem bénéficiaire qui est rassurant alors que la crise économique rode après la crise sanitaire. Il nous fallait aussi être plus solides dans la perspective du dossier « 24 clubs, 24 QPV ZRR ».

Pierre ANCELY, Commissaire aux Comptes, félicite le Trésorier Général pour la qualité de sa présentation. Il met en avant le brillant résultat qui se doit en grande partie à l'obtention de la subvention ANS obtenue par la LIFR pour les emplois qui compense les baisses FFR (baisse du variable et subvention du CREF supprimée). Il faut aussi noter que la LIFR possède des fonds propres 1 133 K€ qui permettra à la liste qui sera élue d'avoir une Ligue solide avec une trésorerie à 590 K€. Trésorerie qui n'a pas été faite sur le dos des clubs, ni sur le dos de la FFR, ni sur le dos des Comités Départementaux. Il invite les Comités Départementaux à répondre à la demande de confirmation de solde dans les comptes des CD à la LIFR.

Florian GRILL soumet l'approbation des comptes.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les comptes de la LIFR pour la saison 2019/2020 arrêtés au 30 juin 2020

Alain COLLAS propose d'affecter le résultat en « report à nouveau » pour + 133 567,27 € qui sera ainsi porté à + 420 198,71 €.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de l'exercice 2019/2020 arrêté au 30 juin 2020

Alain COLLAS remercie les membres du Comité Directeur pour leur approbation.

Il souhaite associer Claudine LEGROS, la comptable de la LIFR, qui a bouclé cette année son dernier exercice comptable étant donné qu'elle va prendre une retraite bien méritée.

Les membres du Comité Directeur remercient Claudine par un moment d'applaudissement.

Claudine LEGROS remercie tout le monde.

VII – ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DE LA LIFR

Thierry CHEVALIER propose l'ordre du jour suivant pour l'Assemblée Générale Ordinaire Financière du jeudi 22 octobre 2020.

1. Ouverture de la 9ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
3. Lecture du rapport financier présenté par le Trésorier Général
4. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes
5. Approbation des comptes arrêtés au 30 juin 2020
6. Affectation du résultat de l'exercice 2019/2020
7. Approbation des conventions réglementées
8. Clôture de la 9ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR

Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve cet ordre du jour à l'unanimité

Thierry CHEVALIER propose que la date d'arrêté des effectifs pour déterminer le nombre de voix par club soit au 30 juin 2020.

Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve cette proposition à l'unanimité

Thierry CHEVALIER propose enfin de nommer à la Commission de Vérification des Pouvoirs pour cette Assemblée Générale Ordinaire Messieurs :

- Pascal HORBER
- Philippe MARTINEZ
- Claude GAY

Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve cette proposition à l'unanimité

VIII – ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE LA LIFR

Thierry CHEVALIER propose l'ordre du jour suivant pour l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du samedi 7 novembre 2020.

1. Ouverture de la 10ème Assemblée Générale par le Président de la LIFR
2. Présentation du tableau des pouvoirs par la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
3. Proclamation des résultats de l'élection du Comité Directeur de la LIFR
4. Clôture de la 10ème Assemblée Générale par le Président-élu de la LIFR

Florian GRILL soumet cette proposition au vote du Comité Directeur.

Le Comité Directeur approuve cet ordre du jour à l'unanimité

Thierry CHEVALIER rappelle aux Comité Départementaux qu'une note a été envoyée il y a quelques jours sur les élections des Comités Départementaux prévues le 5 décembre 2020. Il faut être vigilant sur le rétroplanning afin de bien respecter les nouveaux Statuts. En cas de besoin, il reste avec Franck CIBOIS à la disposition des Comités Départementaux pour les aider.

Il demande aux Présidents des Comités Départementaux de bien vouloir lui envoyer une copie des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur adoptés par leur Assemblée Générale Extraordinaire.

Enfin, il rappelle que l'enregistrement des pouvoirs se fera pour :

- AGO Financière via Oval-e du vendredi 9 octobre à 9 heures au jeudi 15 octobre à 18 heures.
- AGO Elective via la plateforme de Voxaly entre le lundi 19 octobre à 9 heures et le dimanche 25 octobre à 18 heures

Avant de passer aux question diverses, Florian GRILL excuse Jean-Loup DUJARDIN qui fête ce soir l'anniversaire de ces 2 jumeaux qui ont 18 ans.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Jean-Claude MARTINEZ

- Il confirme avoir reçu les Statuts types mais s'interroge sur le fait d'avoir reçu le Règlement Intérieur type ?
- D'autre part, il demande s'il est possible de faire AGO ordinaire, extraordinaire et élective le même jour ?

- Thierry CHEVALIER confirme que le Règlement Intérieur type a bien été envoyé par la FFR avec les Statuts types. Concernant l'organisation des AG, il confirme qu'il est possible de regrouper le même jour l'AGO annuelle et/ou financière et l'AG Extraordinaire mais par contre l'AG Elective est obligatoirement à une autre date (date fixée par la FFR au 5 décembre 2020).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h10.

Fait à Paris, le 6 octobre 2020.

Le Président	Le Secrétaire Général
Florian GRILL	Thierry CHEVALIER

ANNEXE 1

Tableau des effectifs au 6 octobre

(Comparaison des effectifs au 06/10/2020 par rapport à ceux au 06/10/2019)

Tableau de bord des effectifs LIFR 2020/2021 vs. 2019/2020 au 6 octobre

		2020 / 2021	2019 / 2020	Variation	Variation %	2019 / 2020 au 31/05/2020
Cadets / Juniors	M16G	1 940	2 026	-86	-4,24%	2 469
	M19/M18F	2 366	2 219	147	6,62%	2 832
	Fem.	266	211	55	26,07%	439
	Masc.	4 040	4 034	6	0,15%	4 862
	Total	4 306	4 245	61	1,44%	5 301
Séniors	Fem.	829	685	144	21,02%	898
	Masc.	5 272	5 117	155	3,03%	6 143
	Total	6 101	5 802	299	5,15%	7 041
Sous-total Rugby Compétitions	*Fem.*	*1 095*	*896*	*199*	*22,21%*	*1 337*
	Masc.	*9 312*	*9 151*	*161*	*1,76%*	*11 005*
	Total	*10 407*	*10 047*	*360*	*3,58%*	*12 342*
Ecole de rugby	M6	320	223	97	43,50%	745
	M8	918	843	75	8,90%	1 874
	M10	1 403	1 413	-10	-0,71%	2 529
	M12	1 624	1 791	-167	-9,32%	2 835
	M14/M15F	1 770	1 917	-147	-7,67%	2 883
Sous-total Rugby Educatif	Fem.	337	272	65	23,90%	758
	Masc.	5 698	5 915	-217	-3,67%	10 108
	Total	6 035	6 187	-152	-2,46%	10 866
Rugby Loisir	Fem.	75	13	62	476,92%	46
	Masc.	743	598	145	24,25%	1 453
	Total	818	611	207	33,88%	1 499
Rugby à 5	Fem.	241	176	65	36,93%	579
	Masc.	457	398	59	14,82%	1 145
	Total	698	574	124	21,60%	1 724
Sous-total Rugby Loisir	Fem.	316	189	127	67,20%	625
	Masc.	1 200	996	204	20,48%	2 598
	Total	1 516	1 185	331	27,93%	3 223
Sous-total Pratiquants	*Fem.*	*1 746*	*1 357*	*389*	*28,67%*	*2 707*
	Masc.	*16 201*	*16 062*	*139*	*0,87%*	*23 687*
	Total	*17 947*	*17 419*	*528*	*3,03%*	*26 394*
Educateurs ECF	Total	*212*	*99*	*113*	*114,14%*	*283*
Educateurs Diplômés	Total	*998*	*906*	*92*	*10,15%*	*1 226*
Sous-total Educateurs	Total	*1 210*	*1 005*	*205*	*20,40%*	*1 509*
Arbitres (actifs)	Total	*178*	*202*	*-24*	*-11,88%*	*276*
Arbitres (autres)	Total	*29*	*32*	*-3*	*-9,38%*	*39*
Sous-total Arbitres	Total	207	234	-27	-11,54%	315
Sous-total Dirigeants	Fem.	794	718	76	10,58%	940
	Masc.	3 408	3 239	169	5,22%	4 415
	Total	4 202	3 957	245	6,19%	5 355
Total Général Net	*Fem.*	*2 344*	*1 948*	*396*	*20,33%*	*3 439*
	Masc.	*18 286*	*18 125*	*161*	*0,89%*	*26 397*
	Total	*20 630*	*20 073*	*557*	*2,77%*	*29 836*
Total Général Brut	*Fem.*	*2 540*	*2 075*	*465*	*22,41%*	*3 647*
	Masc.	*19 609*	*19 301*	*308*	*1,60%*	*28 102*
	Total	*22 149*	*21 376*	*773*	*3,62%*	*31 749*

ANNEXE 2

Comptes 2019/2020 arrêtés au 30 juin 2020

BILAN 2019/2020

COMITÉ DIRECTEUR DU 06/10/2020

BILAN

LES GRANDS AGRÉGATS

BILAN
01/07/2019
Au
30/06/2020

ACTIF	PASSIF
30/06/2020	30/06/2020
Immobilisations	**Fonds Associatifs**
1 125 K€	**1 133 K€**
Actif circulant	**Dettes financières**
(Compte de Tiers)	**(Emprunts)**
609 K€	**107 K€**
Comptes Financiers	**Comptes de Tiers**
590 K€	**1 084 K€**
2 324 K€	**2 324 K€**

PRODUITS

D'EXPLOITATION

Fédération Française de Rugby

Subventions

	2019/2020	Budget 2019/2020
Plan d'Orientation Stratégique [POS]	467 364	422 000
Aides aux salaires	427 640	572 550
Académie Pôle Espoir Lakanal (salaire)	30 000	30 000
Pôle Espoir CREF		50 000
Frais kilométriques	3 000	2 000
Billetterie	6 599	
Plan de relance FFR	595	
Visioconférence	456	1 500
Pass rugby		1 000
Centre de suivi M15	3 600	7 500
TOTAL	939 254	1 086 550

Fédération Française de Rugby

Aides

	2019/2020	Budget 2019/2020
Comités Départementaux		100 000
Académie Pole Espoir Lakanal	33 124	30 000
Services Civiques	8 211	
Sections Sportives / Planète Ovale		32 000
Aide aux POS CD	6 000	
Aide à l'arbitrage		30 000
TOTAL	47 335	192 000

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Autres Subventions

	2019/2020	Budget 2019/2020
Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale d'Ile-de-France		
Centre de Suivi Moins de 15 ans		7 000
Académie Pôle Espoir Lakanal	2 500	3 000
CREF de Brétigny	25 000	20 000
Agence Nationale du Sport (ANS)	51 250	45 000
Plan Sport Emploi (PSE)	181 000	79 500
Conseil Régional d'Ile-de-France		
Développement féminines et QPV	12 042	30 000
Développement pratique sportive	68 159	75 000
Formation	34 000	34 000
TOTAL	373 951	293 500

LES AUTRES RECETTES

	2019/2020	Budget 2019/2020
Partenariat / Dons	32 256	61 000
Abonnements / Mutations	62 589	67 000
Engagements / Cotisations	89 496	78 000
Formation	223 400	111 500
Indemnités de formation	55 810	90 000
Régalien (amendes / sanctions)	82 035	130 000
Autres produits	27 446	37 000
Reprise provisions	4 019	
Reprise sur subvention investissement	16 671	7 000
Produits exceptionnels	8 084	8 000
Chômage partiel	21 596	
Produits sur exercices antérieurs	8 298	5 000
Participations diverses		22 000
TOTAL	631 700	616 500

TOTAL DES PRODUITS

2019/2020	Budget 2019/2020
1 992 240	2 188 550

CHARGES
D'EXPLOITATION

Achats de marchandises

	2019/2020	Budget 2019/2020
Pharmacie	640	1 100
Récompenses	8 029	15 000
Equipements sportifs	33 351	25 040
Achats autres	53 287	53 600
TOTAL	95 307	94 740

Autres achats et Charges Externes

	2019/2020	Budget 2019/2020
Fournitures administratives	7 842	17 900
Produits d'entretien	5 028	6 000
EDF / Eau	4 384	4 700
Frais locaux	73 569	78 128
Location et maintenance : matériel, mobilier bureau)	69 091	66 000
Location et entretien : matériels sportifs)	9 082	26 500
Frais de publication	1 047	9 700
Frais postaux et téléphoniques	24 939	43 700
Déplacement et organisations sportives	177 924	259 330
Missions et réceptions	44 974	53 500
TOTAL	417 880	565 458

Autres Charges

	2019/2020	Budget 2019/2020
Honoraires intervenants	29 170	60 630
Vie de la Ligue	10 827	10 000
Sous-traitance	34 470	40 000
Frais bancaire	1 098	1 000
Licences logiciel de gestion des ressources humaines	5 554	8 000
Assurances	3 750	5 950
Divers	9 511	15 000
TOTAL	94 388	140 580

Impôts et Taxes

	2019/2020	Budget 2019/2020
Taxes sur les salaires	35 301	41 990
Impôts divers et taxes	5 480	12 000
Taxe foncière	7 565	11 000
TVA non récupérable	23 023	35 000
TOTAL	71 369	99 990

Charges de personnel

	2019/2020	Budget 2019/2020
Rémunérations	678 497	676 524
Charges sociales	272 257	303 258
TOTAL	950 754	979 782

Subventions accordées

	2019/2020	Budget 2019/2020
Subventions versées aux clubs	28 506	30 000
Subventions versées aux CD	6 995	100 000
Subventions versées à Lakanal (élèves)	20 600	20 000
Subventions versées autres	9 625	15 000
Subventions versées aux Sections Sportives		35 000
TOTAL	65 726	200 000

Autres Charges, dotations, amortissements et provisions

	2019/2020	Budget 2019/2020
Créances irrécouvrables	9 567	
Autres charges	7 156	8 000
Dotation aux amortissements	96 991	85 000
Dotation aux provisions club et I.F.C.	16 243	
Charges Exceptionnelles	29 912	15 000
Charges Financières	3 381	

TOTAL DES CHARGES

2019/2020	Budget 2019/2020
1 858 675	2 188 550

COMPTE DE RESULTAT

AU 30 JUIN 2020

Compte de Résultat au 30 juin 2020

(en Milliers d'euros)	2019 / 2020
Produits d'Exploitation	1 967
Charges d'Exploitation	1 825
Résultat d'Exploitation	142
Produits Financiers	0
Charges Financières	- 3
Résultat Financier	- 3
Résultat Courant *(résultat d'exploitation + résultat financier)*	139
Produits Exceptionnels	25
Charges Exceptionnelles	30
Résultat Exceptionnel	- 5
RESULTAT DE L'EXERCICE	134

AFFECTATION DU RESULTAT

Le résultat est porté en Report à nouveau pour :

+ 133 567,27 Euros

Qui s'élèvera ainsi à : + 420 198,71 Euros